

Pour le dépôt demande de carte nationale d'identité : uniquement sur rendez-vous
Pour le retrait de celle-ci: uniquement sur rendez-vous



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

L'INTÉRESSÉ(E) doit **Impérativement** nous fournir **les originaux** pour une 1ère Demande, Renouvellement ou Changement d'adresse

Le Formulaire est à remplir et imprimer sur internet sur le site ants.gouv.fr

Attention : Il est demandé dans le formulaire nom, prénom, date et lieu de naissance des parents de l'intéressé(e)

- Une copie intégrale de son acte de naissance datant **de moins de 3 mois** (Copie à retirer **à la mairie du lieu de naissance**)
- Pour le nom d'usage fournir acte de mariage, l'acte de décès du conjoint, le jugement de divorce donnant la faculté à conserver le nom marital
- Une photo d'identité (**de moins de 4 ans pour les majeurs et 6 mois pour les mineurs**) **non découpée** de format 3,5x4,5 identité, de face et tête nue, sur fond clair, neutre uni couleur, si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter, par contre si vous les portez : la monture ne doit pas être épaisse, ni masquer les yeux, les verres ne doivent pas être teintés ni colorés et sans reflets
- Un justificatif du domicile au nom du demandeur (Facture d'électricité, d'Eau, Impôts, Quittance de loyer uniquement bailleur social, téléphone fixe ou mobile) **datant de moins d'un an à la date du dépôt de dossier**
- Décret de Nationalité Française délivré par le Tribunal
- La Carte Nationale d'Identité
- Déclaration de vol et copie de la plainte délivrée par la Gendarmerie / de Perte à remplir à la Mairie.
- Timbres fiscaux de 25 Euros (En cas de perte ou de vol, achat dans un bureau de tabac ou au centre des impôts)

En cas d'hébergement:

- Un justificatif du domicile au nom de l'hébergeant **datant de moins d'un an à la date du dépôt de dossier**
- Carte nationale d'identité de l'hébergeant
- Attestation de domicile signée par l'hébergeant (remis par la mairie)

Pour les Mineurs / Majeurs protégés:

(Présence obligatoire de la personne concernée au dépôt du dossier)

- Présence d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur)
- En cas de divorce ou de séparation des parents, fournir le jugement précisant qui a l'autorité parentale
- Carte nationale d'identité des 2 parents
- Justificatif de domicile des 2 parents **datant de moins d'un an à la date du dépôt de dossier, en cas de garde alternée**
- Copie du jugement du Tribunal pour les personnes sous curatelle ou tutelle.

► *Les cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 2 janvier 2004 à des personnes majeures sont valables pour une durée de 15 ans*

Pour le dépôt de la demande de passeport : uniquement sur rendez-vous
Pour le retrait de celui-ci: uniquement sur rendez-vous



Tél : 03.44.50.84.84

DEMANDE DE PASSEPORT

L'INTERESSE(E) doit **Impérativement** nous fournir **les originaux** pour une 1ère Demande, Renouvellement ou Changement d'adresse

Le Formulaire est à remplir et imprimer sur internet sur le site ants.gouv.fr

Attention : Il est demandé dans le formulaire nom, prénom, date et lieu de naissance des parents de l'intéressé(e)

- Une copie intégrale de son acte de naissance datant de **moins de 3 mois** (Copie à retirer **à la mairie du lieu de naissance**)
- Pour le nom d'usage, fournir l'acte de mariage, l'acte de décès du conjoint, le jugement de divorce donnant la faculté de conserver le nom marital
- Une photo d'identité (**de moins de 4 ans pour les majeurs et moins de 6 mois pour les mineurs**) **non découpée** de format 3,5x4,5 identité couleur (taille du visage entre 32 et 36mn pour passeport uniquement), de face et tête nue, sur fond clair, neutre uni, si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter, par contre si vous les portez : la monture ne doit pas être épaisse, ni masquer les yeux, les verres ne doivent pas être teintés, ni colorés et sans reflets
- Un justificatif du domicile au nom du demandeur (Facture d'électricité, d'Eau, Impôts, Quittance de loyer uniquement bailleur social, téléphone fixe ou mobile) **datant de moins d'un an à la date du dépôt de dossier**
- Décret de Nationalité française délivré par le Tribunal
- Carte nationale d'identité du demandeur
- Timbre fiscal de 86 Euros (plus de 18 ans), 42 Euros (de 15 à 17 ans), 17 Euros (de 0 à 14 ans)
- Joindre l'ancien Passeport
- Déclaration de vol délivrée par la Gendarmerie / de Perte à remplir à la Mairie

En cas d'hébergement:

- Un justificatif du domicile au nom de l'hébergeant datant **de moins d'un an à la date du dépôt de dossier**
- Carte nationale d'identité de l'hébergeant
- Attestation de domicile signée par l'hébergeant (remis par la mairie)

Pour les Mineurs / Majeurs protégés:

(Présence obligatoire de la personne concernée au dépôt du dossier)

- Présence d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur)
- Carte nationale d'identité des 2 parents
- En cas de divorce ou de séparation des parents, fournir le jugement précisant qui à l'autorité parentale ou la garde de l'enfant
- Justificatif de domicile des 2 parents **datant de moins d'un an à la date du dépôt de dossier, en cas de garde alternée**
- Copie du jugement du Tribunal pour les personnes sous curatelle ou tutelle